



SOPRAGGLO
LONGROY

9 Route de Blangy
76260 LONGROY
Tél : 03 22 60 21 17 Fax : 03 22 60 21 15

Bon No : 002043212		1ere Gachée : 08:49 (1)		Date : 15/09/2026 bpe2609158137		Zone : ZONE 00	
Quantité : 0.60 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : SC LONGROY		SOUS CENTRALE LON	
Client : DBA DBA		Chantier : SC		sous centrale		Chauffeur : SC	
rue Voltaire		sc		Transport :		SOUS CENTRAL	
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle				DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier	
RETOUR centrale				ATTENTE		Quantite Origine : 0.60 m3	
08:38				00:00		Quantite Restante : 0.00 m3	
						Livree Reelle : 0.60	
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)	
ROULE808		PRODUIT SPECIAL				XF2 (F)	
Ciment(type et classe)		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEMIII/A -LL 42.5R CE CP2NF				350			
Appellation commerciale : DESAC 350 D8R S3 II 42				Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 14°C	
Propriétés spécifiées :							
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
FIBRES POLYPROPYLENE				EA 200 DIL 0.1 % MasterPolyheed 911 0.6 %		Nom:	
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):				Signature:		Signature du client:	
Type et quantité:							
Demandeur:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non